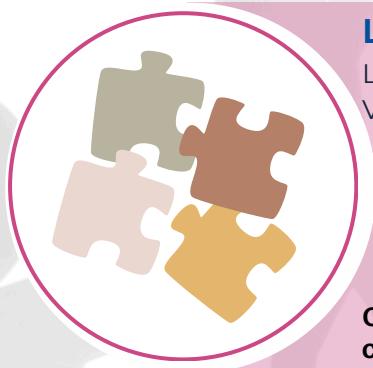


Réseau de Suivi des Enfants Vulnérables Grand Est

FÉVRIER 2026

NEWSLETTER N°2



Le réseau de suivi des enfants vulnérables Grand Est se construit pas à pas

Le Réseau de Suivi des Enfants Vulnérables Grand Est se structure progressivement.

Voici les étapes franchies :

- comité de pilotage initié
- développement des partenariats et des actions de communication
- groupe de travail "outils" en place : critères d'inclusion définis, calendrier de suivi établi
- constitution du groupe de travail "formation" - Enquête sur les besoins en formation
- étude comparative des logiciels de dossier de suivi informatisé et analyse de risques

Ces avancées marquent le début d'une dynamique collective pour construire un réseau de suivi coordonné et adapté aux enfants vulnérables dans toute la région Grand Est.

Les prochaines étapes ?

Renforcer nos partenariats - Cap sur la première journée régionale RSEV

Déploiement du dossier de suivi informatisé unique

Construire ensemble le parcours de formation des médecins référents

Vers des outils harmonisés : les travaux se poursuivent

En savoir +

[La Délégation interministérielle à la stratégie nationale pour les troubles du neurodéveloppement \(autisme, troubles DYS, TDAH, TDI\) publie son premier guide : guidance parentale réalisé sous sa coordination avec l'appui de nombreux experts, et destiné aux familles, aidants, et professionnels.](#)

Quels enfants seront concernés par le suivi dans le RSEV ?



CRITERES D'INCLUSION

Prématurité AG < 34 SA



Prématurité < 37 SA avec :

- retard de croissance intra-utérin (RCIU)
- petit poids pour l'âge gestationnel (PAG) < 3e percentile ou < -2 DS pour l'AG et le sexe selon les courbes de Fenton



Pathologie néonatale neurologique :



EAI (grades 2-3 Sarnat), AVC, microcéphalie, macrocéphalie, malformations, ictere nucléaire

Pathologie néonatale infectieuse



Pathologie néonatale cardiaque : cardiopathie congénitale complexe nécessitant une intervention au cours de la 1^{re} année



Chirurgie majeure répétée et prolongée



Exposition prénatale à un toxique majeur :

- Exposition prénatale à l'alcool préoccupante
- Exposition à des médicaments à risques
- Exposition à des substances illicites



Autres indications:

- Syndrome transfuseur-transfusé
- Solidarité gémellaire : jumeau inclus dans le RSEV
- Enfant inclus dans un RSEV en France, ayant emménagé dans la région Grand-Est mais ne répondant pas aux critères d'inclusion du RSEV Grand Est



L'essentiel des chiffres des enfants domiciliés en Grand Est



1600 ENFANTS

PAR AN

Estimation du nombre d'enfants
éligibles au RSEV Grand Est

46 406

Enfants nés vivants *

1003

Enfants nés prématurément <34
semaines d'aménorrhée (SA) *

142

Enfants nés entre 34 et 36 SA avec petit
poids pour l'âge gestationnel (PAG) <3ème
percentile, selon les courbes Audipog *

*Source : données PMSI-MCO 2024.

Les données PMSI permettent d'estimer le nombre d'enfants ayant les critères de prématurité et de petit poids de naissance, mais ne permettent pas d'estimer de manière fiable les autres critères d'éligibilité.

Le saviez-vous ?

Qu'appelle-t-on « médecin référent » dans le RSEV ?

Un médecin référent est un professionnel spécifiquement formé au repérage des troubles du neurodéveloppement (TND), par le réseau, et chargé d'assurer les visites de suivi de l'enfant de la naissance jusqu'à 7 ans. Il peut s'agir de pédiatres néonatalogues, pédiatres hospitaliers ou libéraux, médecins généralistes, médecins de PMI, médecins de CAMSP.

Le programme de formation des médecins référents du RSEV est actuellement en cours d'élaboration.



Merci

Le premier Comité de Pilotage s'est tenu le 12 décembre 2025 et a marqué une étape importante dans la construction du réseau.



rsev-ge@chru-nancy.fr